CSBE
Commissaire à la santé et au bien-être

Vieillir au Québec, ce n'est pas la même expérience pour tous.

« Le vieillissement accroît et diversifie les besoins des personnes auxquels le système de santé et de services sociaux doit répondre. »

Avoir 65 ans ne dit pas tout

- Le seuil de 65 ans a longtemps servi de repère pour définir la vieillesse, mais il ne reflète pas la diversité des parcours de vieillissement, qui peuvent être plus ou moins stables, plus ou moins vulnérables et évoluer différemment au fil du temps.
- À âge égal, le vieillissement est influencé par de nombreux facteurs, comme l'état de santé, la situation économique, le logement, le soutien des proches, la participation sociale et l'accès aux services.

Ce que révèlent les données

La réalité des personnes ne se résume ni à leur âge ni à leur diagnostic : une perception favorable de la santé, une autonomie fonctionnelle, une maladie chronique et des vulnérabilités matérielles peuvent coexister.

81 % des personnes de 65 ans et plus (hors établissement institutionnel) se perçoivent en bonne, très bonne ou excellente santé

75 % vivent avec au moins une maladie chronique

91 % vivent dans un ménage privé

16 % occupent un logement non abordable

Les configurations du vieillissement

Les données montrent que plusieurs réalités peuvent coexister chez une même personne. Pour mieux comprendre cette diversité, il est possible de distinguer différentes configurations de vieillissement.

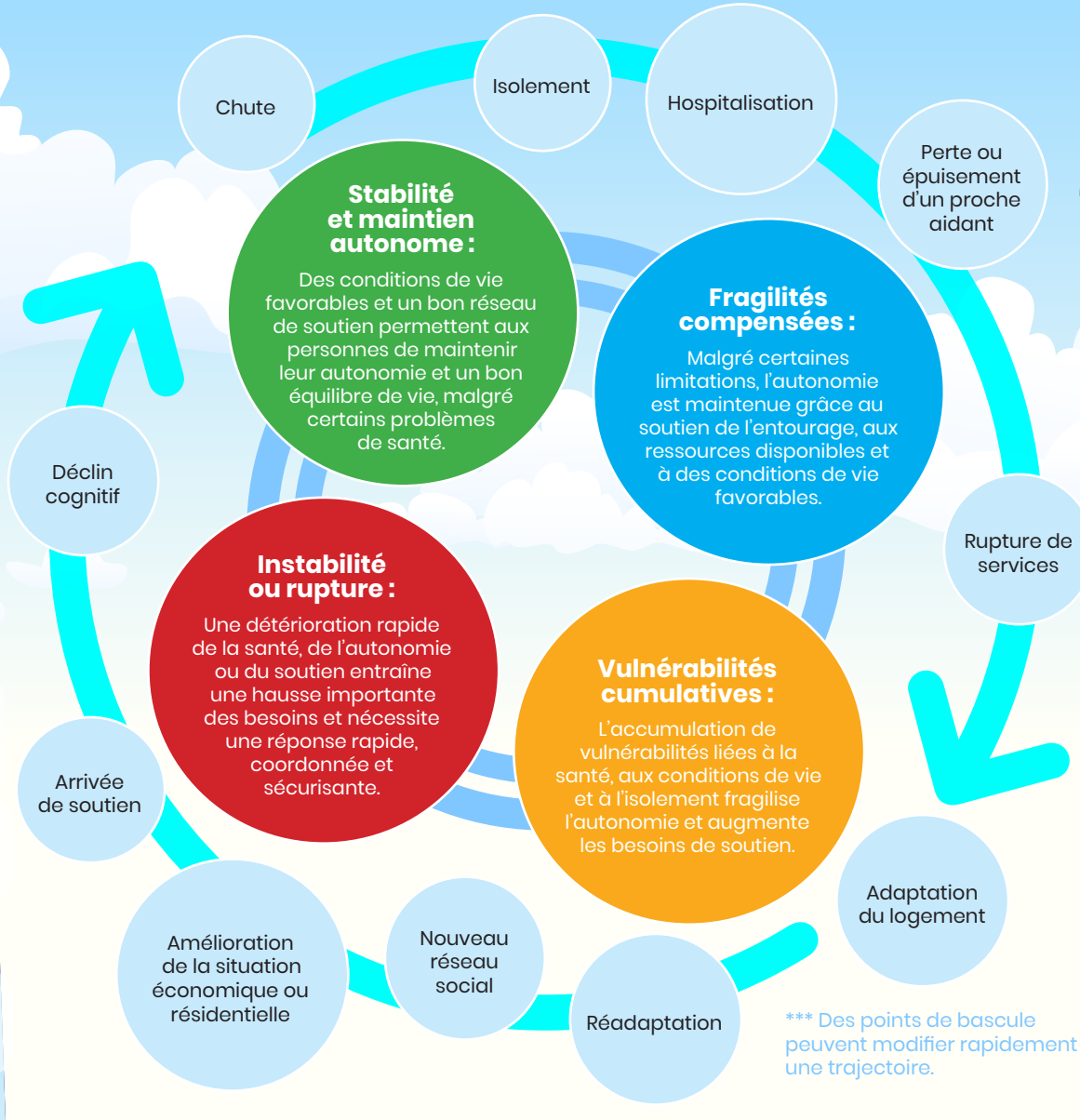

*** Des points de bascule peuvent modifier rapidement une trajectoire.

Agir sur les trajectoires

Pour répondre à l'évolution des besoins tout en préservant l'autonomie et la qualité de vie des personnes aînées, il faut agir de façon concertée sur les conditions de vie, la prévention, le soutien à domicile, la continuité des services et l'appui aux personnes proches aidantes.

Les besoins évoluent, les attentes demeurent

Les besoins peuvent changer, sans changer ce qui compte pour les personnes :

CHOISIR
Conserver son pouvoir de décision

VIVRE
Préserver sa qualité de vie et son autonomie et recevoir des services humains, adaptés et continus

PARTICIPER
Maintenir ses relations et sa place dans la communauté